

Action collective sur la

garde préventive

À la recherche de personnes qui ont été gardées de force en psychiatrie à l'hôpital :



plus de 3 jours
(72 heures) sans être passées à la Cour ?



entre le 1^{er} janvier 2015 et le 4 novembre 2024

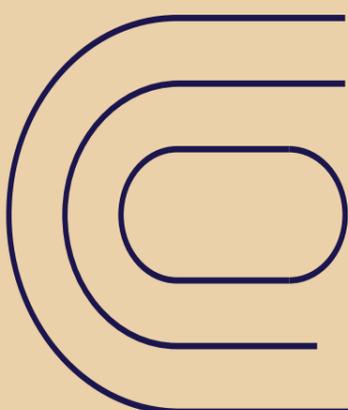
Vous pourriez avoir droit à une indemnité \$\$\$.



Si vous pensez être une de ces personnes, ou si vous connaissez une personne qui l'a vécue, téléphonez au

514 525-5060

Nous sommes là pour vous accompagner dans vos démarches.



Action Autonomie

le collectif pour la défense des droits en santé mentale de Montréal

514 525-5060

